



## RENCONTRES MUTUELLES 2019

Pollutions, perturbateurs endocriniens, agents chimiques, notre environnement et notre santé abordés lors des rencontres mutuelles à Montbéliard le 21 mai, au Russey le 22, à Besançon le 23.

page 14



Participez à la vie de la mutuelle :  
Élections 2020 au comité de section  
page 5

# LES CONSÉQUENCES DE LA LOI *sur la résiliation des contrats des complémentaires santé.*

*Mercredi 27 mars, l'Assemblée Nationale a adopté, par 51 voix contre 10 (13 abstentions), la proposition de loi visant à faciliter le droit de résilier sans frais les contrats des complémentaires santé. Pour Agnès BUZYN, la concurrence va inciter les complémentaires à réduire les primes. Elle fait un parallèle avec la loi consommation (dite Hamon) de 2014. La santé serait-elle un produit de consommation comme les autres ? Thierry Beudet, président de la Mutualité Française et Djamel Souami, président du Centre technique des institutions de prévoyance, y ont répondu dans une tribune.*

Depuis la fin du mois de janvier, la Mutualité Française et des mutuelles du groupe VYV se sont mobilisées pour alerter les députés des conséquences à attendre de cette loi. Celle-ci est contraire à l'esprit de la réforme du reste à charge zéro, qui vise à faire reculer les inégalités et à améliorer l'accès aux soins pour tous. Aucune étude d'impact sérieuse n'a été menée, aucun débat, ni consultation des complémentaires santé.

S'il s'agit pour les pouvoirs publics de faire baisser les cotisations, l'échec est annoncé. En effet, les cotisations sont directement liées aux taxes qui pèsent sur elles et aux dépenses de santé qu'elles remboursent, elles-mêmes en constante augmentation. S'il s'agit de diminuer les frais de gestion, là encore l'effet produit ne sera pas celui escompté, car la résiliation à tout moment va au contraire faire augmenter ces frais.

Les particuliers peuvent déjà changer de complémentaire tous les ans, en fin d'année. Or si la résiliation s'effectuait à tout moment, elle profiterait aux personnes



consoméristes, qui s'empareraient de cette option pour chaque soin coûteux. Les principes de solidarité inscrits dans le temps long en souffriraient. À étudier également l'impact sur le tiers payant pratiqué en pharmacie, car une attestation ouvrant des droits pour un an, pourra ne plus être valide à tout moment.

Via les réseaux de soins des complémentaires et les partenariats avec les professionnels de santé (opticiens, audioprothésistes, dentistes), des efforts ont été jusqu'ici menés pour améliorer la prévention et les prises en charge, pour développer la médecine de parcours et maîtriser les dépenses de santé. Avec une telle mesure, observent Thierry Beudet et Djamel Souami, ces efforts seraient inévitablement remis en cause.

La résiliation des contrats à tout moment est un mauvais coup porté à la solidarité et à la cohésion sociale et ne contribuera en aucune manière à la maîtrise des dépenses de santé.

# ÉDITO

L'utopie selon les scientifiques avisés consiste à croire qu'on pourra continuer à vivre comme si de rien n'était. Or, dans quelques dizaines d'années la température sur terre aura augmenté de 4 à 6 degrés. Cela signifie un désastre pour la vie animale, végétale et humaine. Comment construire une protection sociale dans ces conditions ?

La section départementale du Doubs s'engage, avec les élu-es, pour la transition écologique. C'est pourquoi, nous avons accepté l'invitation faite par la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, à participer au projet Conversations Carbone et à participer à une formation pour devenir facilitateur, en binôme, avec le service santé-environnement de la ville de Besançon. Une convention sur 3 années a été signée.

Les rencontres mutuelles que nous organisons aborderont le thème de la santé et de l'environnement. Trois lieux, trois dates ont été retenus : Montbéliard le 21 mai, Le Russey le 22, Besançon le 23. Vous êtes invité-es aux débats ! (Tous les détails en page 13.)

Deux événements sont prévus pour célébrer la Nature, le 25 mai : vous pourrez participer à une sortie Nature organisée par vos élu-e-s (voir p. 14)

Si vous souhaitez avec nous poursuivre les engagements mutualistes, vous êtes invité-es à porter votre candidature pour rejoindre le comité de section du Doubs. Nous pourrions ainsi continuer l'aventure mutualiste, faire vivre les valeurs solidaires, s'impliquer dans les grands enjeux de notre société. La mutuelle permet de donner du sens à son engagement !

Sébastien Barbati  
Président de la section du Doubs



## SOMMAIRE

Les conséquences de la résiliation des contrats des complémentaires santé	p. 2
Editorial	p. 3
Rétrospective	p. 4
Appel à candidature au Comité de Section	p. 5
MGEN.fr - Les services en ligne	p. 6-7
Dossier Médical Partagé (DMP)	p. 8-9
VYV les solidarités	p. 10
Unakhaton, la suite	p. 11
La Fraternelle	p. 12
Rencontres mutuelles	p. 13
Fêtes de la Nature	p. 14
Conversations Carbone	p. 15

Imprimé  
sur papier



N°8 Mai 2019

Prix : 1 € - Abonnement : 2 €

N°ISSN : 2417-8926

Directeur de la publication :  
Sébastien Barbati

Réalisation : ABM Graphic

Crédits : IStock, MGEN

Imprimeur : ABM Graphic

# RÉTROSPECTIVE

*Élu-es, délégué-es de la section se sont engagé-es dans de nombreuses actions et projets qui mettent en œuvre nos valeurs, nos engagements de façon concrète.*

## Petit-déjeuner MutElle

Le 25 janvier la section a accueilli Mme Dard 1re adjointe au maire de Besançon, pour un petit-déjeuner MutElle pour partager avec des invité-es du monde associatif et mutualiste, son parcours et son engagement.

## Solidarité internationale

Les adhérents eux-mêmes portent des projets qui mettent en œuvre la solidarité et font honneur à nos valeurs Républicaines. Nous les soutenons. Ce fut le cas avec une conférence sur l'éducation et la solidarité internationale, coorganisée avec le GREF, le groupement des éducateurs sans frontière, le 13 février, et Bourgogne Franche-Comté International, avec la participation de RECL-DEV.

## 8 mars, Journée des droits des femmes

Une nouvelle fois, la section du Doubs a programmé la pièce de théâtre Figure In-soumise Simone Veil de la Cie Le Nez En l'Air. Plusieurs séances ont eu lieu, dans la journée pour les lycéens, en soirée pour le public MGEN, et les internes, au lycée P.A. Paris de Besançon, séances suivies d'un débat avec Alexandre Picard, metteur en scène, et la comédienne Mylène Buffavand.



## Ma thèse en 180 secondes

Remue-méninges au théâtre de Montbéliard le 12 mars 2019 lors du concours régional Ma Thèse en 180 secondes : Tatiana Desmaret, directrice de la section MGEN de Belfort, et la représentante de la Casden ont remis le prix du jury à Thibault Guégan, chercheur en agronomie, pour sa présentation pleine de finesse et d'humour.

Photo Thèse180s

## Semaine de l'ESS au collège de Quingey

Le 21 mars, les élèves de 4e ont découvert l'économie sociale et solidaire avec le jeu « La junior coopérative », un outil de l'ESPER animé par des élus. La Fruitière à Energie - entreprise innovante, participative, citoyenne qui appartient aux habitants, aux entreprises, aux agriculteurs, aux collectivités et à ses salariées - et l'association Tri de Quingey étaient représentées pour apporter des témoignages.

## Conférence de Mickaël Stora dans le cadre des SISM (semaines d'information sur la santé mentale).

Le 26 mars, l'amphithéâtre MSHS était comble pour recevoir le conférencier utilisant les jeux vidéo, comme outils de médiation dans la prise en charge de troubles psychologiques.

## Conférence sport-santé

Le 3 avril, des étudiants de l'UFR STAPS, avec la participation de la section MGEN, ont organisé une conférence sur le sport et le numérique, les objets connectés.

## Paroles d'élue

« Être acteur MGEN, c'est s'informer, participer aux débats autour des orientations de la mutuelle et surtout s'engager pour défendre ses valeurs et les faire vivre au travers d'actions riches de sens. » Marie-Noëlle, élue du comité de section.

# ÉLECTIONS AU COMITÉ DE SECTION

## *Vous votez, vous décidez !*

*MGEN a ouvert l'horizon, étendu son périmètre et accueille toute personne souhaitant bénéficier d'une protection sociale forte et réellement solidaire. MGEN vous invite à participer à notre projet, au Comité de Section.*



MGEN permet de faire vivre les valeurs démocratiques. Notre mutuelle appartient à ses adhérents. Pour ne pas que cela soit une coquille vide de sens, chaque adhérent est invité à participer aux élections organisées : par un vote, une candidature. Les nouveaux élus pourront découvrir MGEN, leur section départementale, les instances, les enjeux d'une entreprise qui cherche à conjuguer des valeurs tout en restant viable économiquement. Cela ne peut que profiter aux adhérents.

Être élu au Comité de Section permet de découvrir l'univers de la protection sociale mais aussi les enjeux sociétaux. La santé, l'économie sociale et solidaire, l'environnement, l'alimentation, le sport-santé sont des thèmes abordés dans nos instances.

Un élu prend part aux instances démocratiques et aux rencontres régionales. S'il est mandaté, il se rend à l'Assemblée Générale

pour exprimer un vote. Un élu peut participer aux actions de notre section : élaboration d'une conférence, accueil sur un stand de prévention, rédaction du bulletin départemental...

Un élu fait la promotion de la mutuelle, entreprise gérée par et pour les adhérents. L'élu fait vivre les valeurs solidaires, cherche à étendre le réseau des correspondants, partage notre engagement et plaide en faveur du mouvement mutualiste.

Notre objectif est d'aider les personnes affectées par la maladie, les accidents, les difficultés sociales, de faire la promotion de l'économie sociale et solidaire, et non de faire du profit. Voilà ce qui nous différencie de l'entreprise capitaliste, laquelle à l'inverse, identifie un besoin pour gagner de l'argent ! Cela ne mérite-t-il pas que l'on s'intéresse à "Notre MGEN" ?

1. Les élections auront lieu **du 15 janvier au 13 mars 2020.**
2. Une vraie mutuelle est une entreprise gérée par des adhérents pour des adhérents. Tous les deux ans, les élus du Comité de Section remettent en jeu leur mandat et les adhérents sont invités à choisir leurs représentants.
3. Pour encourager le vote électronique, l'opération "1 euro pour 1 cause" sera reconduite autour de 3 thématiques : Santé, Environnement et Droits Humains.
4. La nouvelle procédure pour les candidatures permettra aux candidats de postuler directement en ligne. Les conditions pour être élu et déposer sa candidature seront précisées dans "Valeurs Mutualistes" de juin 2019.

# MGEN.FR

## Trait d'union entre ma mutuelle et moi

Afin de gérer toutes vos démarches sans vous déplacer, suivre l'actualité locale, trouver des conseils et informations sur la santé et le bien-être, MGEN vous propose tout un ensemble de services en ligne qui vous simplifient le quotidien. Voici un petit guide pour découvrir l'univers digital créé à votre intention.

### Avez-vous activé votre Espace personnel ?

Vous y trouvez de nombreuses informations concernant, entre autres, vos remboursements en temps réel, vos données personnelles, la possibilité d'effectuer des devis, la déclaration de votre médecin traitant, des conseils santé, les actions de prévention organisées près de chez vous...

#### Je crée mon Espace personnel en 4 étapes !

- 1 Je suis en possession d'une adresse mail valide et de ma carte Vitale
- 2 Je me connecte sur le site MGEN.FR
- 3 En haut à droite, je clique sur l'onglet Vert « Mon Espace ».

Voici la fenêtre qui s'ouvre

The screenshot shows the MGEN.FR website interface. At the top, it says 'L'espace qui vous simplifie la vie'. Below this, there are four main sections: 'Mes démarches simplifiées', 'Connexion à mon espace perso', 'La Sécurité sociale avec la MGEN', and 'Tous vos services en ligne'. In the 'Mes démarches simplifiées' section, there is a list of benefits and a button 'Créer votre espace personnel' which is circled in green. A green line points from this button to step 4 of the guide below. The 'Connexion à mon espace perso' section has input fields for 'E-mail ou N° Sécurité sociale' and 'Mot de passe', and a button 'Accéder à votre espace'. The 'La Sécurité sociale avec la MGEN' section has a sub-section 'Mes droits et démarches' with links to 'Soins et remboursements' and 'Documents téléchargeables'. The 'Tous vos services en ligne' section features the 'net' logo and links to 'Votre espace personnel', 'Votre application mobile MGEN', and 'MGENvous sur les réseaux sociaux'.

- 4 Je clique sur «Créer mon espace personnel» et je me laisse guider.

## Pas d'adresse mail ?

Vous pouvez en créer une **gratuitement et rapidement** en passant par votre fournisseur d'accès internet ou un hébergeur (exemples : Gmail, Outlook et Yahoo! Mail)

**A NOTER :** Avec les nouvelles réglementations sur la protection des données personnelles, **MGEN ne peut plus recourir à votre numéro de sécurité sociale** pour vous authentifier. Dorénavant, pour vous connecter à votre Espace personnel, vous devez choisir **une adresse mail comme identifiant**.

## Quelles actions Prévention sont menées près de chez moi ?

Deux possibilités s'offrent à vous pour connaître les actions Prévention organisées à proximité de votre domicile ou dans un périmètre facilement accessible pour vous.

- 1) En vous connectant sur votre Espace personnel, dans la rubrique « **Tous les services** » vous trouverez un pavé intitulé « **Espace prévention** » qui vous présente les prochains événements organisés dans votre département ou les départements voisins.
- 2) Sur le site mgen.fr, en posant votre souris sur l'onglet « **Le Groupe MGEN** », il vous suffit de cliquer sur « **Agenda prévention** » afin de cibler les actions qui vous intéressent dans l'ensemble de la région.

**Espace prévention**



MGEN vous propose des activités et des ateliers dans votre secteur pour prendre soin de votre santé!

[Voir vos prochains événements](#)

## Comment recevoir les informations Prévention santé ?

Pensez à mettre à jour votre adresse mail dans votre Espace personnel pour recevoir toutes nos informations Prévention ! Votre adresse mail apparaît dans « mes coordonnées » situé sur la page d'accueil de votre Espace Personnel. Il convient également de

vérifier les types d'informations que vous souhaitez recevoir. Pour cela, allez dans « **Tous mes services** » et trouvez le pavé qui s'intitule « **Mon compte** » puis personnalisez vos préférences de contacts, comme ci-dessous. **N'oubliez pas de valider !**

### Personnalisez vos préférences de contacts

MGEN élabore d'autres produits et services destinés au mieux vivre de ses adhérents. Si vous ne souhaitez pas recevoir de communication sur ces produits et services, cochez la(les) case(s) ci-après :

par courrier et téléphone

par email et SMS

**Vous avez désormais toutes les clés  
pour prendre en main  
votre santé et votre bien-être !  
A bientôt, dans nos ateliers Prévention.**

**NB :** dans le bandeau supérieur du site mgen.fr, en cliquant sur « **Nous trouver** » et en sélectionnant « **Sections départementales** », vous retrouverez informations et actualités locales en suivant le lien « **Voir la section** ».

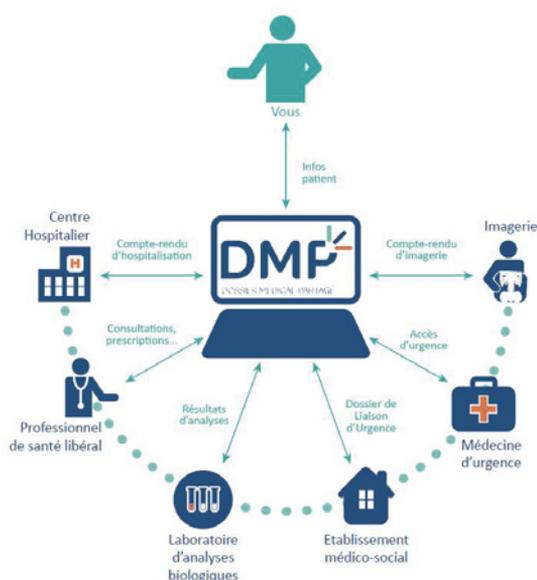
Le Dossier Médical Partagé (DMP) est un carnet de santé numérique qui conserve et sécurise vos informations de santé. Il vous permet de les partager avec les professionnels de santé de votre choix, qui peuvent l'utiliser pour vous soigner.

# LE DOSSIER MÉD

## La mémoire de votre santé

Gratuit et confidentiel, le DMP conserve précieusement vos données de santé en ligne :

- votre **historique de soins** des 24 derniers mois, automatiquement alimenté par l'Assurance Maladie,
- vos **antécédents médicaux** (pathologie, allergies...),
- les **médicaments** prescrits,
- vos **comptes rendus d'hospitalisation** et de consultation,
- vos **résultats d'examens** (radios, analyses biologiques...),
- vos **directives anticipées** pour la fin de vie,
- et **toutes autres informations utiles**, comme les coordonnées de vos proches à prévenir en cas d'urgence, etc.



## Quels sont les avantages du DMP ?

- Garder sereinement vos données de santé et les mettre à disposition des professionnels de santé (médecins, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, etc.). Votre médecin traitant, coordonnateur des soins, a accès à votre DMP sans restriction.
- Simplifier la transmission de vos antécédents médicaux.
- Éviter les examens, prescriptions inutiles ou les interactions entre médicaments.
- Mieux vous prendre en charge en cas d'urgence grâce à la disponibilité permanente de l'historique des examens et des médicaments que l'on vous a prescrits.

*Remarque : avec ou sans Dossier Médical Partagé, vos remboursements sont inchangés.*

### En cas d'urgence :

- tout médecin régulateur du SAMU peut, en cas d'urgence, accéder à votre DMP
- un professionnel de santé peut accéder à votre Dossier Médical Partagé si votre état présente un risque immédiat pour votre santé.

*Tous ces accès en urgence sont tracés dans votre DMP. Vous pouvez refuser cette possibilité.*

# ICAL PARTAGÉ



## Comment et où demander l'ouverture de votre DMP ?

- Les assurés sociaux majeurs peuvent créer leur DMP en ligne sur « [dmp.fr](http://dmp.fr) » ou leur caisse d'assurance maladie ou passer par une pharmacie, ...
- Les mineurs et les adultes de certains régimes sociaux ne peuvent passer que par un pharmacien. **C'est le cas des adhérents MGEN gérés en Sécurité Sociale** pour le moment (*l'ouverture en ligne par la plateforme MGEN est en cours de développement avec la caisse d'assurance maladie*).

## Comment se déroulera l'ouverture de votre DMP ?

- 1) Avec votre carte vitale, votre pharmacien, par exemple, enregistre votre demande d'ouverture de DMP. Il vous remet un document sur lequel figurent votre identifiant de connexion permanent (4 lettres 4 chiffres) et un mot de passe initial.
- 2) Sur le site «[dmp.fr](http://dmp.fr)», vous finalisez l'ouverture. Après saisie de votre identifiant et du mot de passe provisoire, vous aurez à choisir un mot de passe personnel puis indiquer un canal de réception (une adresse mél et/ou un numéro de mobile qui sera vérifié) du code éphémère.
- 3) A chaque connexion ultérieure, le site vous demandera votre identifiant et votre mot de passe personnel. Puis un code d'accès (6 chiffres) vous sera immédiatement envoyé par courriel ou sms à saisir sans attendre.
- 4) Vous pouvez alors accéder à votre espace, paramétrer et documenter vos choix personnels.
- 5) Dès lors, l'assurance maladie va transmettre les prescriptions médicales et les professionnels de santé équipés doivent alimenter votre DMP. Un autocollant sur votre carte vitale indique votre adhésion au DMP.



## Garanties de confidentialité

- Conditions d'accès renforcées : vous devez indiquer un identifiant personnel et un mot de passe personnel permanent. Puis, vous devrez saisir un code d'accès éphémère qui vous est envoyé soit par e-mail, soit par SMS, à votre choix.
- Conservation chez un hébergeur très haute sécurité, habilité en données de santé, indépendant de l'Assurance Maladie.
- Accès tracé à vos données. Par vos paramètres personnels, vous pouvez :
  - o être averti par courriel ou SMS, à chaque dépôt de document ou première connexion d'un professionnel de santé.
  - o gérer votre DMP : ajouter ou retirer des autorisations d'accès, voire le fermer !
- Parmi les soignants autorisés, l'étendue de leur accès dépend évidemment de leur profession et de leur spécialité.
- L'accès au DMP est protégé par la Loi : *La médecine du travail, les mutuelles et assurances, les banques mais aussi votre employeur, ne peuvent pas accéder à votre Dossier Médical Partagé. Tout accès non autorisé constituerait un délit passible d'une peine d'emprisonnement et d'une amende.*

## Pour plus de renseignements consultez le site « [dmp.fr](http://dmp.fr) »

Comment consulter, alimenter gérer votre Dossier Médical Partagé ?

Votre DMP est accessible par le site [dmp.fr](http://dmp.fr) ou directement, via l'application smartphone ou tablette, « DMP ». Après double identification (voir confidentialité), vous pouvez :

- consulter vos données de santé : radios, résultats d'examen, analyses...
- ajouter des informations : personnes à contacter, allergies...
- paramétrer vos préférences...

# VYV LES SOLIDARITÉS

## Un festival autrement

Né en 2017, le Groupe mutualiste VYV, auquel appartient MGEN, est porteur d'un projet de société : celui de défendre et de transformer le système de protection sociale et de santé. Comme entrepreneur du « mieux vivre », il a décidé de lancer le festival « VYV les solidarités ».



### Un festival national à Dijon en accord avec les valeurs qui sont les nôtres.

C'est une opération de communication pour faire connaître notre groupe mutualiste. Mais pas seulement...

Par la sollicitation des acteurs locaux, c'est tout un écosystème économique régional que l'on entend mobiliser.

Et parce que la solidarité commence par le respect des personnes et des lieux, VYV Les Solidarités se préoccupe de son accessibilité par une programmation tous publics et des tarifs abordables. L'accent sera mis sur l'éco-responsabilité de l'événement en encourageant notamment les festivaliers à emprunter les transports en commun et réduire leur production de déchets sur le site.

Donc ce ne sera pas qu'un festival de musique, même si les têtes d'affiche sont remarquables :

**Samedi 8 juin 2019** : Big Flo & Oli, HF Thiéfaïne, Mr Oiso, Lou Doillon, Gaëtan Roussel, Johnny Mafia

**Dimanche 9 juin 2019** : Orelsan, Dropkick, Charlotte Gainsbourg, Barcella, Nino De Elche, Charlie Winston, Clara Luciani, Sebastian, Hamza



### Un festival militant : la société a son mot à dire !

La parole est donnée aux initiatives locales, régionales et nationales qui œuvrent à l'amélioration de nos conditions de vie, à l'évolution de nos comportements individuels, collectifs et à l'égard de l'autre.

### La solidarité, c'est agir !

Le chapiteau des idées + le toit des associations + l'Agora VYV permettront de rencontrer ceux qui œuvrent à l'amélioration de nos conditions de vie, notamment par : le sport, l'alimentation, l'éco-responsabilité, l'éducation et la culture, la maîtrise des avancées technologiques, la lutte contre toute forme de discrimination.

### Un festival pour tous

VYV Les Solidarités propose un regard sur la culture et l'action sociale à l'attention de toutes les générations.

**La friche urbaine** : défrichage artistique local et régional, action sociale, découvertes musicales. De la street culture au mix floor nocturne.

**Le terrain des mômes** : pour sensibiliser les plus jeunes aux défis de notre société par le spectacle vivant.

# UNAkathon

## la suite

Le 10 octobre 2018 a eu lieu l'UNA'kathon, hackathon pédagogique consacré au numérique et à l'innovation créé lors de l'Université Numérique d'Automne.

Retrouver sur le site <http://una.ac-dijon.fr/spip.php?rubrique40> un article sur cette journée organisée par Réseau Canopé, les académies de Besançon et de Dijon, la DSDEN de la Côte-d'Or, MGEN et Manutan collectivités.

Les participants de Bourgogne-Franche-Comté devaient relever le défi par équipe sur la thématique proposée « Le numérique dans mon quotidien d'élève et d'adolescents au service de mon épanouissement, de mon développement et de mes progrès » et co-créer un projet.

L'équipe orange lauréate de l'UNA'Kathon était composée de Cynthia Da-Luz (Lycée Cuvier de Montbéliard), Just Gravel (ESPE Dijon), Sophie Gronfier (Lycée Anna Judic de Semur-en-Auxois), François Malliet (eRUN DSDEN 71 circonscription de Chalon 2), Catherine Voynet (Collège de l'Arc de Dole) et accompagnée par Jean-Philippe Mussillon, (délégué MGEN du Jura).



Cette équipe a proposé un projet intitulé « ENT'r'Aide ». Il est basé sur le développement d'une brique de l'Environnement Numérique de Travail des élèves associé au développement d'un lieu ressource et connecté (type Fablab) au sein des établissements scolaires.

Le service numérique « ENT'r'Aide » pourrait permettre au sein d'un établissement

scolaire aux membres de la communauté éducative d'accéder à un forum inspiré du forum apprenant de l'académie de Dijon. Chaque acteur de l'établissement apprend ainsi en posant des questions et en répondant aux questions posées. L'objectif étant le développement de l'intelligence collective.

Ce projet bénéficie d'un accompagnement inscrit dans le Plan Académique de Formation, avec le soutien de la DANE de chaque académie (François-Xavier Maizier et Jacques Dubois) et de Canopé (Nicolas Laruelle).

Pour le lieu ressources, il a été décidé de s'appuyer dans un 1<sup>er</sup> temps sur le dispositif existant « Help » du lycée de Semur en Auxois pour démarrer (facilitant la mise en place opérationnelle), l'améliorer et y intégrer l'esprit d'« ENT'r'Aide », avec un soutien financier de MGEN. Son but est d'extraire les éléments transposables à mettre en place dans un collège (l'Arc de Dole ?) et/ou dans une école.



### GLOSSAIRE :

- UNA = Université Numérique d'Automne
- DSDEN = Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale
- ESPE = École Supérieure du Professorat et de l'Éducation
- eRUN = Enseignants pour les Ressources et les Usages Numériques
- DANE = Délégation Académique pour le Numérique Éducatif

# LA FRATERNELLE,

## *Une association de plus de 50 ans*

*La Fraternelle fait partie des nombreuses associations nées dans le giron de l'enseignement. Celle-ci a pour vocation, d'apporter un service utile, en permettant, pour les adhérents, de réduire le coût de leurs achats, et pour les commerçants, salles de spectacle, artisans, voyageurs, d'avoir une clientèle nombreuse et fidèle. Son champ d'action s'étend sur le territoire franc-comtois.*

La Fraternelle occupe les locaux d'une ancienne école, 266 rue de Dole à Besançon, un bâtiment qui a gardé le charme de la pierre et du parquet ancien.

Ces locaux abritent l'activité de l'association, des bénévoles, des administrateurs et de deux salariés. Pour relancer une dynamique, des projets sont en cours de réflexion, comme la création d'une AMAP, avec des produits frais de producteurs locaux livrés toutes les semaines. Une attention sur des produits de qualités, élaborés localement, bio pour l'alimentation pourrait susciter un nouvel intérêt pour l'association.



*Connaissez-vous la Fraternelle des Personnels de l'Éducation Nationale ? C'est une association de loi 1901, à but non lucratif, créée en 1963 et qui s'adresse à tous les personnels de l'éducation Nationale de Franche-Comté : enseignants de tous niveaux, administratifs, services du public ou du privé. Elle est animée par une équipe de bénévoles et compte actuellement 1800 adhérents.*

*Après plus de 50 ans de prospérité, elle commence à s'essouffler un peu et ce malgré trois relances adressées à tous les établissements de la région. Nous en connaissons les causes : désintérêt de nos jeunes collègues mais aussi diverses ventes directes en ligne, bien que notre organisation reste très compétitive dans tous les domaines.*

*Nous vous présentons tous les services que La Fraternelle peut rendre à ses adhérents et ce pour une cotisation annuelle de 25 €.*

*Elle œuvre pour vous dans différents secteurs avec des conditions d'achat et de service privilégiés auprès de nombreux commerçants, artisans et fournisseurs régionaux : voitures (achat, réparation, contrôle technique), bâtiment, habillement, commandes groupées en alimentations, vins, produits de jardin et d'entretien, prêt de véhicules, sorties et voyages. Des livraisons sont assurées par la Frat' dans différents points de la région.*

*La Fraternelle*

*Pour tous renseignements : La Fraternelle - 266, rue de Dole - 25000 BESANÇON  
Tél. 03 81 52 09 70 - courriel : fraternelle.instituteurs@wanadoo.fr*

# POLLUTION D'AUJOURD'HUI, *notre santé demain.*

Les adhérent·e·s sont invité·e·s à une rencontre mutuelle programmée dans trois villes :  
Montbéliard le 21, Le Russey le 22, Besançon le 23 mai

## Le programme :

Les perturbateurs endocriniens, on commence à en parler dans les médias. De quoi s'agit-il, d'où viennent-ils, où les trouve-t-on ? Et, enfin, que risque-t-on à les fréquenter et peut-on les éviter ? Le Dr Benoît Cypriani tentera de répondre à ces questions.

Fabrice BRUCKER, secrétaire du CHSCT<sup>1</sup> du ministère de la transition écologique interviendra sur les pollutions : l'amiante, l'uranium, les agents chimiques à effets cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction (CMR)

Philippe BINET, Maître de conférences – HDR, à l'Université de Bourgogne Franche-Comté présentera les dernières avancées scientifiques, des exemples de travaux dans le domaine du réchauffement climatique, de la pollution atmosphérique et des plantes invasives, sous le titre suivant : «Services écosystémiques et changements globaux, quelles trajectoires pour les écosystèmes dans l'Anthropocène ?» (Uniquement à Montbéliard)

<sup>1</sup> Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) vise à protéger la santé et la sécurité des salariés de l'entreprise.



## Lieux des rencontres :

**Montbéliard : le 21 mai à 18h30**  
UFR STGI amphï B,  
4 place Tharradin.

**Le Russey : 22 mai à 18h30**  
au collège,  
rue du collège.

**Besançon : 23 mai 18h30**  
Faculté de médecine,  
19 rue Ambroise Paré.

## Titre une mutuelle engagée !

En tant qu'acteur de santé, MGEN sait que les enjeux environnementaux du changement climatique et les enjeux sanitaires sont intimement liés. MGEN s'engage pour une « santé globale » qui ne peut s'obtenir que dans un environnement protégé. C'est pourquoi, à son échelle, groupe s'engage aussi à réduire son impact environnemental.

En plus de travailler à réduire ses propres impacts, MGEN choisit aussi de se positionner comme un acteur militant de la transition écologique, sensibilisant ses publics aux enjeux environnementaux, et leur proposant des pratiques concrètes pour limiter leurs impacts.

**Le Tour de France Agir Ensemble** mobilise chaque année plus de 10 000 étudiants et personnels de l'enseignement supérieur autour d'actions concrètes et ludiques d'éducation au développement durable.

Eco-Ecole est un label décerné aux établissements scolaires du primaire et du secondaire qui s'engagent dans un fonctionnement écoresponsable et intègrent l'Education au Développement Durable, dans les enseignements.

MGEN est aussi partenaire de **La fête de la nature.**

# INVITATIONS

## à deux visites guidées

Les élus du comité de section vous invitent à deux événements le 25 mai : Visite guidée par Frédéric RAVENOT, de la réserve naturelle nationale du ravin de Valbois. Découverte de la réserve naturelle du Crêt des Roches à Pont de Roide, guidée par Claude Antony, membre de la Société d'Histoire Naturelle du Pays de Montbéliard.



Dans le département du Doubs, deux sorties pour célébrer la nature, vous sont proposées :

### Cléron

Visite guidée de la réserve naturelle nationale du ravin de Valbois, un espace abritant la majorité des milieux naturels des hautes vallées de la Loue et du Lison. La forêt de ravin, falaises et pelouses calcaires, un ruisseau et des prairies composent la diversité d'habitats de cette reculée jurassienne en formation depuis 90 millions d'années. Le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté en est le gestionnaire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014. Rendez-vous à 9h à Cléron au Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté 24, Grande rue -ou à Besançon 4 rue L. Garnier à 8h15 pour covoiturer. Un pique-nique tiré du sac est prévu à l'issue de la visite.

### Pont de Roide

Découverte de la réserve naturelle du Crêt des Roches à Pont de Roide, guidée par Claude Antony, membre de la Société d'Histoire Naturelle du Pays de Montbéliard. Rendez-vous sur le parking du fort des Roches à Pont de Roide à 14h pour une randonnée de 2h environ.

Les visites sont limitées à 20 personnes. Pour participer, il faut s'inscrire en écrivant soit par courriel à l'adresse rencontresmutuelle25@mgen.fr, ou par courrier 4 rue L. Garnier en précisant « à l'attention des élus du comité de section » sur l'enveloppe. Venir bien « chaussé » !

La Fête de la Nature a été créée en 2007 sur une idée du Comité Français de l'Union Internationale de Conservation de la Nature et du magazine Terre Sauvage avec pour objectif de célébrer ensemble la nature chaque année.

MGEN est engagée dans une politique de responsabilité sociétale exigeante et mène de nombreuses initiatives en faveur du développement durable et notamment de l'éducation à l'environnement. Elle est ainsi partenaire du programme Eco-école et de Teragir<sup>1</sup>.

Le groupe MGEN se conçoit comme une mutuelle militante de la transition écologique, convaincue que les problèmes environnementaux et le changement climatique comportent des dimensions sociales, de santé publique et d'éducation. Depuis la fusion en 2016 avec la MGET, MGEN gère désormais les agents du ministère de la transition écologique et solidaire. De cette fusion, le groupe a hérité de la fête de la Nature et met en place dans les départements des événements.

<sup>1</sup> Association à but non lucratif et reconnue d'intérêt général, créée en 1983, qui accompagne les acteurs de la société dans leurs projets de développement durable.



# Conversations Carbone

## Comment faire face au changement climatique sans devenir dingue et en se faisant plaisir

*Invitée par la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, la section du Doubs participe aux Conversations Carbone pour faire face aux défis de la transition écologique. Dix personnes, du milieu associatif ou mutualiste, des entreprises, des collectivités, ont été formées pour devenir « facilitateurs ».*



Partant du constat que ni les informations diffusées à la télévision, ni les médias, ni les films ou les livres sur le changement climatique ne pouvaient, seuls, provoquer le changement nécessaire, une psychothérapeute anglaise, Rosemary Randall, fait le pari d'une nouvelle méthode. Elle identifie des freins d'ordre psychologique qui conduisent à s'installer dans des habitudes néfastes pour notre planète et qui, de plus, n'apportent pas le bonheur espéré. Comment faire alors pour s'en débarrasser ?

Il s'agit de réunir un petit groupe de 8 à 10 personnes, sous la conduite de deux facilitateurs, et d'explorer, par un voyage intérieur, ses propres pratiques, ses habitudes, ce qu'on éprouve. On partage à deux, à plusieurs, on questionne. Il ne s'agit pas de « faire la morale », il n'y a pas de synthèse ni de grande conclusion à apporter. Chacun entend la parole des autres, sans jugement aucun.

D'une prise de conscience, on espère changer une pratique gourmande en carbone par un éco-geste. Le but final étant de diminuer sa consommation de carbone sans souffrance, en se faisant plaisir. Si renon-

cement il y a, il doit être vécu comme un soulagement.

La méthode est éprouvée. Les facilitateurs suivent un cheminement à travers les thèmes abordés, chacun pendant deux heures. Activités, exercices simples et ludiques s'enchaînent.

Les personnes ayant vécu un cycle des Conversations Carbone ont très souvent envie à leur tour de devenir facilitateur et de conduire un cycle. Le pari est là : répandre le changement comme un virus !

Pour participer à un cycle : [conversations.carbone@grandbesancon.fr](mailto:conversations.carbone@grandbesancon.fr)

### Les thèmes abordés

1. L'avenir à faible carbone
2. L'énergie à la maison
3. La mobilité
4. L'alimentation et la consommation d'eau
5. La consommation et les déchets
6. Pour chacun, plan individuel de réduction de ses émissions défini sur plusieurs années.

*« Nous connaissons tous des actions à faire pour contribuer à un monde plus durable, pourtant nous ressentons souvent un sentiment d'impuissance et d'injustice »*

FESTIVAL



# vyyv

## LES SOLIDARITÉS

08-09  
JUN  
2019

DIJON

PARC DE LA COMBE À LA SERPENT

ORELSAN · DROPKICK MURPHYS · BIGFLO & OLI  
HF THIEFAINE · CHARLOTTE GAINSBURG  
MR OIZO · LOU DOILLON · GAËTAN ROUSSEL  
BARCELLA · NIÑO DE ELCHE · JOHNNY MAFIA

...

INFOS ET RÉSERVATIONS :

[WWW.VYV-LES-SOLIDARITES.ORG](http://WWW.VYV-LES-SOLIDARITES.ORG)

